

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr Fathi SAIDI et Mr Samir LABIDI.

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	370 153	235 612	532 828	(30,5%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	263 943	428 250	571 397	(53,8%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	10 373 747	9 152 869	9 731 138	6,6%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	610 495	548 520	630 908	(3,2%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 303 156	1 193 090	1 258 378	3,6%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	124 293	126 095	124 928	(0,5%)
AC7 - Autres actifs	5.7	633 531	685 161	656 179	(3,5%)
Total des actifs		13 679 318	12 369 597	13 505 756	1,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	1 153 198	964 865	1 461 625	(21,1%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	651 891	590 687	545 025	19,6%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	9 256 795	8 358 798	9 047 593	2,3%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	579 619	433 281	495 760	16,9%
PA5 - Autres passifs	5.12	782 682	862 858	740 419	5,7%
Total des passifs		12 424 185	11 210 489	12 290 422	1,1%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	117 000	-
CP3 - Réserves	5.13	466 002	466 415	466 258	(0,1%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	(5 509)	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	22 314	22 776	22 314	-
CP6 - Résultats reportés	5.13	(161 604)	(277 533)	(277 072)	41,7%
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	40 055	59 084	115 468	(32,2%)
Total des Capitaux propres		1 255 133	1 159 108	1 215 334	3,3%
Total des capitaux propres et passifs		13 679 318	12 369 597	13 505 756	1,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 JUIN 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
--	-------	------------------	---------------	-------------------------	----------------

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 475 464	1 408 169	1 461 294	1,0%
HB2 - Crédits documentaires		805 276	418 055	488 692	64,8%
Total des passifs éventuels	6.1	2 280 740	1 826 224	1 949 986	17,0%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés		176 211	115 328	115 592	52,4%
HB5 - Engagements sur titres		26	101	101	(74,3%)
Total des engagements donnés	6.2	176 237	115 429	115 693	52,3%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues		2 942 946	1 916 674	2 251 533	30,7%
Total des engagements reçus	6.3	2 942 946	1 916 674	2 251 533	30,7%

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	429 167	390 008	829 417	10,0%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	67 150	64 888	132 236	3,5%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	50 727	40 395	91 642	25,6%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	41 975	37 458	70 568	12,1%
Total produits d'exploitation bancaire		589 019	532 749	1 123 863	10,6%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(259 510)	(227 047)	(466 907)	(14,3%)
CH2 - Commissions encourues		(3 687)	(3 172)	(6 387)	(16,2%)
Total charges d'exploitation bancaire		(263 197)	(230 219)	(473 294)	(14,3%)
Produit Net Bancaire	7.6	325 822	302 530	650 569	7,7%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(119 479)	(48 288)	(138 193)	(147,4%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	3 634	(345)	(8 023)	1153,3%
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	3 847	4 909	10 076	(21,6%)
CH6 - Frais de personnel	7.10	(105 487)	(100 517)	(179 724)	(4,9%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(47 878)	(41 521)	(88 606)	(15,3%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(6 235)	(6 728)	(13 843)	7,3%
Résultat d'exploitation		54 224	110 040	232 256	(50,7%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	13 154	(7 821)	(3 523)	268,2%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(27 323)	(40 803)	(91 529)	33,0%
Résultat des activités ordinaires		40 055	61 416	137 204	(34,8%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(2 332)	(21 736)	100,0%
Résultat net de l'exercice		40 055	59 084	115 468	(32,2%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable		40 055	59 084	115 468	(32,2%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2022

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		528 775	441 761	994 207	19,7%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(241 966)	(196 308)	(432 110)	(23,3%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		10 892	23 493	41 106	(53,6%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(723 164)	(44 246)	(696 609)	(1534,4%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		208 331	(79 207)	613 627	363,0%
Titres de placement		26 306	(99 637)	(183 957)	126,4%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(114 320)	(91 146)	(218 463)	(25,4%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		41 110	78 433	(23 700)	(47,6%)
Impôt sur les bénéfices		(44 149)	(35 829)	(104 525)	(23,2%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(308 185)	(2 686)	(10 424)	(11373,8%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		35 455	35 810	65 721	(1,0%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(35 121)	(313)	(71 739)	(11120,8%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 601)	(6 037)	(11 137)	7,2%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(5 267)	29 460	(17 155)	(117,9%)
Activités de financement					
Emission d'emprunts		99 330	84 714	88 451	17,3%
Remboursement d'emprunts		(38 343)	(34 485)	(33 062)	(11,2%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		16 853	19 333	66 822	(12,8%)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	77 840	69 562	122 211	11,9%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(235 612)	96 336	94 632	(344,6%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(978 229)	(1 072 861)	(1 072 861)	8,8%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(1 213 841)	(976 525)	(978 229)	(24,3%)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 Juin 2022

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouria 1001 Tunis. Son réseau comprend 147 agences, 186 Distributeurs Automatique de Billets-DAB, 11 Direction régionales et 2 Succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2022 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 899 233	769 496	99,05%
L'État Tunisien	111 160 004	555 800	71,54%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 756 278	58 781	7,57%
Rachat de la Banque de ses Titres	679 987	3 400	0,44%
Personnes Physiques	11 894 503	59 473	7,66%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 475 767	7 379	0,95%
Personnes Morales	1 382 570	6 913	0,89%
Personnes Physiques	93 197	466	0,06%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2022 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2022 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2022 à 163 422 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i . Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

L'encours de provision collective déjà constitué a été déterminé conformément à l'ajustement de la méthode de calcul de la provision collective communiquée par la BCT le 11/02/2022.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- ▶ Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- ▶ Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- ▶ Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- ▶ Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- ▶ Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▶ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;
- ▶ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers ;
- ▶ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▶ Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- ▶ Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- ▶ Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- ▶ Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IIFRS9. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- ▶ Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- ▶ Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- ▶ Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».

3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

4.1 - Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de Cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cours d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2020 pour un montant de 36 533 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

Par arrêt n°39932/32 du 14/06/2022 la cour a de nouveau cassé et renvoyé l'affaire par devant la cour de renvoi.

4.2 - Radiation et cession des créances

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2022 sont à hauteur de 15,176 millions de dinars dont 2,662 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.3- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2022 est de 12 396 mdt.

5- NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 370.153 mDT au 30/06/2022 contre 532.828 mDT au 31/12/2021.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
CAISSE	71 254	65 525	78 510	(9,2%)
Caisse en Dinars	60 097	57 061	68 856	(12,7%)
Caisse en devise	11 157	8 464	9 654	15,6%
BCT	297 859	169 420	453 916	(34,4%)
BCT en Dinars	1 395	(1 754)	7 156	(80,5%)
BCT en devise	296 464	171 174	396 760	(25,3%)
Facilité de dépôt	-	-	50 000	(100,0%)
CCP	1 036	663	398	160,3%
TGT	4	4	4	-
Total	370 153	235 612	532 828	(30,5%)

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2022 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2022, un ratio de liquidité de 100,50%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2022	juin-21	déc-21
Ratio de liquidité	100%	100,50%	134,91%	107,64%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

Libellé	Décembre 2021	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2022
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT dinars)	6 796		933	-	5 863
Total	6 796	-	933	-	5 863

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 263.944 mDT au 30/06/2022 contre 571.397 mDT au 31/12/2021.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Créances sur les établissements bancaires	61 018	47 581	43 061	41,7%
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non résidentes	61 015	47 578	43 058	41,7%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	1	-
Prêts aux établissements financiers	108 754	256 077	423 044	(74,3%)
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	9 009	180 000	322 000	(97,2%)
Prêts sur le marché échu	88 178	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire en Devises	11 567	76 077	101 044	(88,6%)
Provisions sur prêts interbancaires	(1 745)	-	(1 616)	
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	95 912	124 417	106 804	(0)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 050	51 088	50 582	(1,1%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	45 862	73 329	56 222	(18,4%)
Créances rattachés	5	175	104	(95,2%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	2	33	86	(97,7%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	3	142	18	(83,3%)
Total	263 944	428 250	571 397	(53,8%)

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers			-	-
Non éligibles au refinancement de la BCT	263 939	428 075	571 293	(53,8%)
Total	263 939	428 075	571 293	(53,8%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers				-
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	263 939	428 075	571 293	(53,8%)
Total	263 939	428 075	571 293	(53,8%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2022 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	61 018	-	-	-	61 018
comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
comptes courants des banques non résidentes	61 015	-	-	-	61 015
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	108 754	-	-	-	108 754
Prêts sur le marché monétaire en dinars	9 009	-	-	-	9 009
Prêts sur le marché échu	88 178	-	-	-	88 178
Prêts sur le marché monétaire en devises	11 567	-	-	-	11 567
Provisions sur prêts interbancaires	(1 745)				(1 745)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	50 050	-	-	-	50 050
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Ré)	45 862	-	-	-	45 862
Total	263 939	-	-	-	263 939

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les créances sur établissements bancaires et financiers au 30 Juin 2022

Libellé	Fin Décembre 2021	Dotations	Reprises	Reclass	Fin Juin 2022
Provisions pour risques divers (Créances sur les établissements bancaires)	23 387	275	-	-	23 662
Total	23 387	275	-	-	23 662

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre Juin 2022 et Juin 2021 se présente comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Comptes courants débiteurs	1 098 731	1 086 732	994 143	10,5%
Crédits sur ressources spéciales	158 397	120 011	148 853	6,4%
Les créances prises en charge par l'État	13 711	17 981	13 711	-
Bonification prise en charge par l'État	4 230	6 177	4 230	-
Comptes courants associés	89 770	91 827	89 770	-
Autres concours à la clientèle	10 852 417	9 672 942	10 205 578	6,3%
Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562	-
Créances rattachées	101 076	125 829	94 678	6,8%
Total brut	12 321 894	11 125 061	11 554 525	6,6%
Provisions	(1 229 849)	(1 174 796)	(1 139 962)	-7,9%
Provisions sur comptes courants	(169 126)	(160 070)	(150 255)	(12,6%)
Provisions sur ressources spéciales	(29 999)	(27 385)	(34 441)	12,9%
Provisions sur autres concours à la clientèle	(845 994)	(807 842)	(770 536)	(9,8%)
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	(47 533)	(45 552)	-
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	(455)	-
Provisions collectives	(138 723)	(131 511)	(138 723)	-
Agios réservés	(673 137)	(766 355)	(646 251)	-4,2%
Agios réservés sur comptes courants	(49 635)	(58 211)	(47 463)	(4,6%)
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(568 674)	(653 812)	(547 322)	(3,9%)
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 656)	(34 579)	-
Agios réservés sur ressources spéciales	-	-	-	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 107)	(3 107)	(3 107)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(17 142)	(16 569)	(13 780)	(24,4%)
Produits perçus d'avance	(45 161)	(31 041)	(37 174)	-21,5%
Total Net en Mdt	10 373 747	9 152 869	9 731 138	6,6%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2022 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 098 731	(129 004)	(40 123)	(49 635)	-	879 969
C/ Ressources spéciales	158 397	(26 314)	(3 685)	-	-	128 398
Comptes courants associés	89 770	(32 153)	(13 400)	(34 579)	-	9 638
Autres conc. à la clientèle	10 870 358	(483 330)	(362 663)	(568 673)	(45 161)	9 410 531
Créances à abandonner	3 562	(455)	-	(3 107)	-	-
Créances rattachées	101 076	-	-	(17 142)	-	83 934
Total	12 321 894	(671 256)	(419 871)	(673 136)	(45 161)	10 512 470
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(138 723)
Encours net	-	-	-	-	-	10 373 747

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	1 098 731	-	-	-	1 098 731
Autres concours à la clientèle	2 480 816	2 042 500	3 467 824	1 100 562	9 091 702
Crédits sur ressources spéciales	2 529	12 094	72 542	35 214	122 379
Total 2022	3 582 076	2 054 594	3 540 366	1 135 776	10 312 812

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2022 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Agios réservés sur C/C	(49 635)	(58 211)	(47 463)	(4,6%)
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 498)	(3 260)	(3 468)	(0,9%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(170 636)	(168 633)	(148 083)	(15,2%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(229 813)	(243 958)	(227 040)	(1,2%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 303)	(1 592)	(1 448)	10,0%
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 656)	(34 579)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(163 422)	(236 369)	(167 283)	2,3%
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 108)	(3 107)	(3 107)	(0,0%)
Agios réservés sur créances rattachées	(17 143)	(16 569)	(13 780)	(24,4%)
Sous Total	(673 137)	(766 355)	(646 251)	(4,2%)
Agios réservés sur créances prises en charge par l'État	(2 099)	(2 938)	(2 519)	16,7%
Total	(675 236)	(769 293)	(648 770)	(4,1%)

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2022 à 163.422 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2021	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2022
Provisions sur comptes courants	(150 255)	(24 329)	5 833	(375)	(169 126)
Provisions sur ressources spéciales	(34 441)	(3 734)	6 350	1 826	(29 999)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(770 536)	(90 268)	17 547	(2 737)	(845 994)
Provisions sur comptes courants associés	(45 552)	-	-	-	(45 552)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(138 723)	-	-	-	(138 723)
Total	(1 139 962)	(118 331)	29 730	(1 286)	(1 229 849)

Libellé	Décembre 2021	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2022
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(600 445)	(93 872)	24 258	(1 197)	(671 256)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(400 794)	(24 459)	5 473	-	(419 870)
Provisions collectives	(138 723)	-	-	-	(138 723)
Total	(1 139 962)	(118 331)	29 731	(1 197)	(1 229 849)

- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

Les créances sur la clientèle (après décote) éligibles au refinancement de la Banque Centrale se présentent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Créances éligibles au refinancement	786 749	1 445 324	942 549	(16,5%)

5.3.1 - Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une dotation nette sur provisions additionnelles de l'ordre de -18 986 mille dinars au titre du premier semestre de l'exercice 2022, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2022 à 419 870 mille dinars.

5.3.2 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2021-01 du 11 janvier 2021 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

L'encours de provision collective déjà constitué a été déterminé conformément à l'ajustement de la nouvelle méthode de calcul de provision collective par la BCT le 11/02/2022. Il a été estimée au 30 Juin 2022 à 138 723 millions de dinars.

5.3.3 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 13 711 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 610.495 mDT au 30/06/2022 contre 630.908 mDT au 31/12/2021. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	décembre 2021	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	Juin 2022
I- Titres de placement	626 801	15 572	(40 689)	-	601 684
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	626 801	15 572	(40 689)	-	601 684
Valeurs brutes	630 055	12 778	(39 084)	-	603 749
Créances et dettes rattachées	40 820	-	(1 605)	-	39 215
Décote	(44 074)	2 794	-	-	(41 280)
II- Titres de transactions	4 107	9 646	(4 942)	-	8 811
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	4 107	9 646	(4 942)	-	8 811
Bons du trésor	4 408	9 646	(4 408)	-	9 646
Créances et dettes rattachées	(301)	-	(534)	-	(835)
Total net	630 908	25 218	(45 631)	-	610 495

5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1.303.156 mDT au 30/06/2022 contre 1.258.378 mDT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
BTA d'investissement	798 100	798 100	798 100	-
Décote/primes sur BTA d'investissement	(15 062)	(18 966)	(17 467)	13,8%
Créances rattachées	25 031	27 188	25 527	(1,9%)
Total BTA d'investissement	808 069	806 322	806 160	0,2%
Emprunts obligataires	25 696	31 496	103 696	(75,2%)
Emprunt national	126 000	-	-	-
Provisions Emprunts obligataires	(2 650)	(2 650)	(2 650)	-
Créances rattachées	6 802	987	2 688	153,1%
Total autres titres d'investissement	155 848	29 833	103 734	50,2%
Fonds gérés SICAR	96 624	96 567	96 235	0,4%
Provisions Fonds gérés	(57 300)	(56 600)	(57 401)	0,2%
Total Fonds gérés	39 324	39 967	38 834	1,3%
Fonds commun de placement	49 146	49 145	49 146	-
Provisions sur parts dans les FCP	-	(1 269)	(996)	100,0%
Total FCP	49 146	47 876	48 150	2,1%
Parts dans les entreprises liées	195 179	195 179	195 179	-
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 995	41 591	41 591	22,6%
Titres de participations	130 509	152 070	151 556	(13,9%)
Participations en rétrocession	18 416	18 777	18 416	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(144 028)	(138 223)	(144 940)	0,6%
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
Total Titres de participation	250 769	269 092	261 500	(4,1%)
Total général	1 303 156	1 193 090	1 258 378	3,6%

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2021	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	juin-22
BTA d'investissement	798 100	64	(64)	-	798 100
Emprunts obligataires	103 696	51 000	(3 000)	-	25 696
Emprunt national	-	-	-	-	126 000
Fonds gérés SICAR	96 235	466	(77)	-	96 624
Fonds commun de placement	49 146	-	-	-	49 146
Titres de participation	151 556	-	(21 048)	-	130 509
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	41 591	9 404	-	-	50 995
Parts dans les entreprises liées	195 179	-	-	-	195 179
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 416	-	-	-	18 416
Total en mDT	1 453 949	60 934	(24 189)	-	1 490 695

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2022 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Titres non cotés	661 388	540 765	595 584	11,0%
Titres cotés	29 902	42 785	58 961	(49,3%)
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
Valeur Brute en mDT	692 595	584 855	655 850	5,6%

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 96 624 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -57 300 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Valeur brute Juin 2022
FG STB 1	8 000	-1 089	2 127	2 216	2 094	96	4 784
FG STB 2	8 000	1 391	4 331	4 402	299	181	5 060
FG STB 3	5 000	899	2 077	2 537	1 000	53	3 822
FG STB 4	6 500	1 184	2 008	1 772	120	652	5 676
FG STB 5	6 824	1 498	2 633	5 108	533	404	5 689
FG STB 6	2 707	201	1 085	1 326	80	1 214	1 823
FG STB 7	800	76	140	265	390	70	736
FG STB 8	6 752	3 224	3 852	2 720	3 032	1 673	6 124
FG STB 9	4 800	287	519	3 931	-	522	4 568
FG STB 10	8 748	171	186	8 523	-	232	8 733
FG STB 11	6 000	530	0	4 826	1 158	1 304	6 530
FG STB 12	9 898	1 101	0	6 021	1 526	2 452	10 999
FG ID 1	2 000	864	1 630	1 289	-	42	1 234
FG ID 2	2 000	220	957	1 639	-	56	1 263
FG ID 3	5 436	1 157	2 839	3 684	140	95	3 754
FG ID 4	360	29	28	335	-	30	361
FG ID 5	1 133	269	173	967	-	264	1 229
FG ID 6	4 000	525	1 023	3 366	-	1 042	3 502
FG STB 14	10 000	281	0	8 983	-	1 299	10 281
FG STB 15	10 000	456	0	7 398	-	2 976	10 456
Total	108 958	13 274	25 608	71 308	10 372	14 657	96 624

Au 30 Juin 2022, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	17	16	16	6,3%
Actions (placement)	2 100	3 089	2 596	(19,1%)
Parts dans les OPCVM	14 657	22 982	15 381	(4,7%)
Autres titres de participation	2 579	2 579	2 579	-
Participations en rétrocession	85 678	75 769	82 917	3,3%
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Débiteurs divers	397	360	252	57,5%
Provisions sur participations en rétrocession	(60 212)	(58 971)	(59 192)	(1,7%)
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(14)	(14)	(15)	6,7%
Créditeurs divers	(6 603)	(6 566)	(6 423)	(2,8%)
Total	39 322	39 967	38 834	1,3%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 124.293 mDT au 30/06/2022. Les mouvements enregistrés en Juin 2022 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute décembre 2021	Acquisition/ Cession 2022	Valeur Brute Juin 2022	Amorti 2021	Dotations nette des reprises. 2022	ajustement/ex antérieurs	Amorti. 2022	Valeur Nette Juin 2022
Immobilisations Incorporelles	34 834	1 020	35 854	(28 738)	(1 646)	-	(30 384)	5 470
Logiciel informatique	34 777	1 020	35 797	(28 738)	(1 646)	-	(30 384)	5 413
Droit au bail	57	-	57	-	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	290 597	4 580	295 178	(171 765)	(4 590)	-	(176 354)	118 823
Terrains	38 844	-	38 844	-	-	-	-	38 844
Constructions	73 027	-	73 027	(37 844)	(734)	-	(38 578)	34 448
Mobilier de bureaux	8 961	184	9 145	(6 969)	(285)	-	(7 254)	1 891
Matériel de transport	3 151	-	3 151	(1 335)	(277)	-	(1 612)	1 539
Matériel informatique	49 795	845	50 640	(48 992)	(938)	-	(49 930)	710
Matériel de communication	2 061	-	2 062	(1 310)	(12)	-	(1 322)	740
Matériel de bureaux	18 025	217	18 242	(17 173)	(248)	-	(17 421)	821
Matériel de sécurité	6 077	206	6 283	(3 636)	(185)	-	(3 821)	2 462
Matériel de climatisation	6 088	-	6 088	(5 506)	(67)	-	(5 573)	515
Agencements, amén. et instal.	55 244	2 801	58 045	(38 381)	(1 562)	-	(39 942)	18 103
Mob- bureau hors expl	33	-	33	(31)	-	-	(31)	2
Mat-outil hors exploit	403	-	403	(359)	(6)	-	(365)	38
Immeubles hors exploit	28 229	-	28 229	(10 229)	(276)	-	(10 505)	17 724
Constructions en cours	-	327	986	-	-	659	-	986
Imm. En attente affectation	659	-	-	-	-	(659)	-	-
TOTAL	325 431	5 600	331 032	(200 503)	(6 236)	-	(206 738)	124 293

5.7 – Autres actifs

Au 30/06/2022, les autres postes d'actif totalisent 633.531 mDT contre 656.179 mDT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Prêts et avances au personnel	178 654	162 342	169 447	5,4%
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147	-
État, impôt et taxes	29 368	27 317	77 171	(61,9%)
Stocks divers	5 233	3 444	3 274	59,8%
Différence de change à la charge de l'état	7	40	39	(82,1%)
Siège, succursales et agences Actif	9 372	39 712	31 921	(70,6%)
Compte de régularisation actif	116 606	99 889	163 238	(28,6%)
Valeurs présentées à la compensation	33 170	126 110	60 663	(45,3%)
Effets financiers en recette	107	107	107	-
Débits à régulariser	984	1 084	812	21,2%
Charges payées d'avance	1 210	1 233	1 026	17,9%
Produits à recevoir	(333)	1 423	(281)	(18,5%)
Créances cédées	2 352	3 362	2 361	(0,4%)
Différence PF encaissement exigible après encaissement (1)	55 670	5 018	18 071	208,1%
Autres comptes d'actif	197 984	210 933	125 183	58,2%
TOTAL	633 531	685 161	656 179	(3,5%)

(1) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 55 670 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Valeur à l'encaissement	181 235	138 912	173 020	4,7%
Valeurs exigibles après encaissement	(125 565)	(133 895)	(154 949)	19,0%
Total	55 670	5 017	18 071	208%

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

Libellé	Provision fin 2021	Dotation Juin 2022	Reprises Juin 2022	Provision Juin 2022
Prêts au personnel	(1 732)	-	-	(1 732)
État, impôt et taxes	(829)	-	-	(829)
Stock divers	(28)	-	-	(28)
Écart de conversion	(12 105)	-	-	(12 105)
Comptes de régularisation actif	(8 133)	-	-	(8 133)
Valeurs présentées à la compensation	(156)			(156)
Effets financiers en recette	(111)			(111)
Débits à régulariser	(1 069)		3	(1 066)
Charges payées d'avance	(134)			(134)
Créances cédées	(2 137)			(2 137)
Différence PF encaissement exigible après encaissement	(471)			(471)
Autres	(11 230)		98	(11 131)
Total	(38 135)	-	101	(38 034)

5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2022 ce poste totalise 1153.198mDT contre 1.461.625mDT au 31/12/2021. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Appel d'offre	1 153 000	907 000	1 427 000	(19,2%)
Utilisations auprès de la BCT	(251)	57 706	33 278	(100,8%)
Dettes rattachées	449	159	1 347	(66,7%)
TOTAL	1 153 198	964 865	1 461 625	(21,1%)

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2022 ce poste totalise 651.891 mDT contre 545.024 mDT au 31/12/2021. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Comptes à vue des établissements bancaires	32 047	3 512	49 479	(35,2%)
- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non résidentes	32 046	3 511	49 478	(35,2%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	577 332	566 483	470 167	22,8%
- Emprunts en dinars	405 000	242 000	209 000	93,8%
- Emprunts en devises	172 332	324 483	261 167	(34,0%)
Avoir en compte des établissements financiers	40 360	17 464	23 346	72,9%
Dettes rattachées	2 152	3 228	2 032	5,9%
Total	651 891	590 687	545 024	19,6%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires

Description	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Non matérialisés par des titres	651 891	590 687	545 024	19,6%
Total	651 891	590 687	545 024	19,6%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2022 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	32 047	-	-	-	32 047
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non résidentes	32 046	-	-	-	32 046
Emprunts auprès des établissements bancaires	433 050	122 465	21 817	-	577 332
- Emprunts en dinars	405 000	-	-	-	405 000
- Emprunts en devises	28 050	122 465	21 817	-	172 332
Avoir en compte des établissements financiers	40 360	-	-	-	40 360
Dettes rattachées	2 152	-	-	-	2 152
Total	507 609	122 465	21 817	-	651 891

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 9.256.795 mDT au 30/06/2022 contre 9.047.593 mDT au 31/12/2021. Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Dépôts à vue	2 510 547	2 328 714	2 616 904	(4,1%)
Dépôts épargne	3 680 004	3 433 738	3 585 871	2,6%
Compte à terme	662 328	484 883	608 453	8,9%
Comptes en dinars convertibles	96 418	99 765	108 603	(11,2%)
Dépôts en devises	795 777	749 791	841 117	(5,4%)
Placements en devises	279 878	205 291	266 122	5,2%
Bons de caisse	638 605	558 043	586 999	8,8%
Autres sommes dues à la clientèle	326 174	271 840	184 331	77,0%
Dettes rattachées	(11 936)	(8 767)	(12 807)	6,8%
Certificats de dépôts	279 000	235 500	262 000	6,5%
Total	9 256 795	8 358 798	9 047 593	2,3%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	3 505 548	55 768	121 305	-	3 682 621
Dépôts à vue dinars	2 510 548	-	-	-	2 510 548
Comptes en dinars convertibles	96 418	-	-	-	96 418
Comptes en devises	795 777	-	-	-	795 777
Placement en devises	102 805	55 768	121 305	-	279 878
Dépôts épargne	3 680 004	-	-	-	3 680 004
Comptes spéciaux d'épargne	3 637 114	-	-	-	3 637 114
Autres comptes d'épargne	42 890	-	-	-	42 890
Dépôts à terme	576 558	305 035	697 840	500	1 579 933
Compte à terme	194 786	130 904	336 138	500	662 328
Bons de caisse	156 772	139 631	342 202	-	638 605
Certificats de dépôts	225 000	34 500	19 500	-	279 000
Autres sommes dues à la clientèle	326 174	-	-	-	326 174
Total	8 088 284	360 803	819 145	500	9 268 732

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 579.619 mDT au 30/06/2022 contre 495.760 mDT au 31/12/2021 et se répartit comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Emprunts obligataires & privés	324 653	259 280	257 450	26,1%
Ressources spéciales	233 224	165 775	220 564	5,7%
Ressources budgétaires	80 238	63 306	78 404	2,3%
Ressources extérieures	152 986	102 469	142 160	7,6%
Intérêts sur emprunts obligataires	28 681	13 280	22 740	26,1%
Intérêts à payer sur ressources extérieures	1 986	1 537	1 908	4,1%
Dettes rattachées	388	388	388	-
Écart de conversion sur emprunt (*)	(9 313)	(6 979)	(7 290)	(27,8%)
Total	579 619	433 281	495 760	16,9%

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2022 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	29 527	294 971	155	324 653

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Description	Solde décembre 2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde Juin 2022
Emprunt long terme	220 287	90 336	-	(15 497)	295 126
Emprunt court terme	37 163	8 994	(32 127)	15 497	29 527
Total	257 450	99 330	(32 127)	-	324 653

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Description	≤ 3 mois] 3 mois-1 an]] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	3 281	6 534	64 357	78 814	152 986
Ressources budgétaires	2	5 173	27 714	47 349	80 238

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2022 comme suit :

Description	Solde Décembre 2021	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde Juin 2022
Ressources long terme	204 072	16 853	-	(4 713)	2 023	218 235
Ressources court terme	16 492	-	(6 216)	4 713	-	14 989
Total ressources avant couverture	220 564	16 853	(6 216)	-	2 023	233 224
Couverture sur Ressources en devises	(7 290)	-	-	-	(2 023)	(9 313)
Total ressources	213 274	16 853	(6 216)	-	-	223 911

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 782.682 mDT au 30/06/2022 contre 740.419 mDT au 31/12/2021 :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Provisions pour passifs et charges (1)	297 585	271 382	284 185	4,7%
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	70 220	79 496	130 242	(46,1%)
Effets financiers non échus (3)	11 888	13 075	21 964	(45,9%)
Agios réservés pris en charge par l'État	2 099	2 938	2 519	(16,7%)
Charges à payer	65 532	69 166	61 852	5,9%
Créditeurs divers	2 808	2 619	2 213	26,9%
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915	-
Siège, succursales et agences	8 573	22 163	3 974	115,7%
Comptes de régularisation-Passif	17 804	51 029	54 551	(67,4%)
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	251 429	314 888	154 690	62,5%
Écart de conversion	33 179	11 972	2 123	1462,8%
Autres crédits	501	501	501	-
Crédits à régulariser	1 433	3 998	1 975	(27,4%)
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 716	13 716	13 715	0,0%
Total en mDT	782 682	862 858	740 419	5,7%

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au 30 Juin 2022 s'élèvent à 297.585 mDT contre 284.185 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions fin 2021	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions Juin 2022
Prov sur E/S	65 126	(875)	10 728	(1 287)	73 693
Prov pour départ à la retraite	69 423	(2 444)	615	-	67 594
Prov pour risques divers	149 636	(1 034)	7 696	-	156 298
Total	284 185	(4 353)	19 039	(1 287)	297 585

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Impôt sur les sociétés à payer	27 789	41 270	91 997	(69,8%)
TVA	4 464	3 587	4 283	4,2%
Retenues à la source	21 620	19 635	17 095	26,5%
Fonds de péréquation de change	10 496	10 084	11 975	(12,4%)
Contribution sociale de solidarité	129	101	105	22,9%
Autres	5 722	4 819	4 787	19,5%
Total	70 220	79 496	130 242	(46,1%)

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Effets financiers moyen terme non échus	1 351	1 206	1 432	(5,7%)
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 623	4 681	4 531	2,0%
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547	547	-
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	(567)	1 812	3 683	(115,4%)
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	5 934	4 829	11 771	(49,6%)
Total	11 888	13 075	21 964	(45,9%)

5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Solde Décembre 2021	Affectation résultat	Souscription Augmentation de capital	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Résultat de la période	Solde Juin 2022
Capital social	776 875	-	-	-	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	-	-	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	-	-	-	-	142 662
Réserves légales	12 430	-	-	-	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	-	-	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	-	-	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	-	-	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 779	-	-	-	(256)	-	9 523
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	-	-	-	-	45 028
Actions propres	(5 509)	-	-	-	-	-	(5 509)
Autres capitaux propres	22 314	-	-	-	-	-	22 314
Résultats reportés	(277 072)	115 468	-	-	-	-	(161 604)
Résultat net de l'exercice	115 468	(115 468)	-	-	-	40 055	40 055
TOTAL	1 215 335	-	-	-	(256)	40 055	1 255 133

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	679 987
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.	0,44%

5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117.000 mDT assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

5.13.2 – Bénéfice par action

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	40 054 556	59 084 008	115 467 528	-65,3%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	679 987	679 987	679 987	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	154 695 013	154 695 013	154 695 013	0,0%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	175 296	258 577	505 335	-65,3%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,259	0,382	0,746	(65,3%)

6- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2022 des éléments suivants :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	1 046 627	982 015	1 027 143	1,9%
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	428 837	426 154	434 151	(1,2%)
Total cautions, avals et autres garanties données	1 475 464	1 408 169	1 461 294	1,0%
Crédits documentaires et acceptations import	586 918	382 984	424 259	38,3%
Crédits documentaires et acceptations export	218 358	35 071	64 433	238,9%
Total crédits documentaires	805 276	418 055	488 692	64,8%
Total passifs éventuels	2 280 740	1 826 224	1 949 986	17,0%

6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2022 à 176.237 mDT contre 115.693 mDT au 31 décembre 2021.

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Engagements de financement	176 211	115 328	115 592	52,4%
Engagements sur titres	26	101	101	(74,3%)
Total	176 237	115 429	115 693	52,3%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2022 à 2.942.946 mDT contre 2.251.533 mDT au 31 décembre 2021 :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	428 837	426 154	434 151	(1,2%)
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	31 948	31 344	43 669	(26,8%)
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	1 755 042	860 485	1 177 962	49,0%
Garanties reçues de la clientèle	727 119	598 691	595 751	22,1%
Total	2 942 946	1 916 674	2 251 533	30,7%

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte.

7- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 30 juin 2022 à 429.167 mDT contre à 390.008 mDT au 30 juin 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	5 994	11 405	18 771	(47,4%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	2 866	3 862	8 365	(25,8%)
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	3 128	7 543	10 406	(58,5%)
Intérêts sur créances sur la clientèle	406 057	366 256	786 508	10,9%
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	45 655	45 083	98 367	1,3%
Intérêts sur crédit à la clientèle	360 402	321 173	688 141	12,2%
Revenus assimilés	17 116	12 347	24 138	38,6%
Total	429 167	390 008	829 417	10,0%

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2022 à 67.150 mDT contre 64.888 mDT au 30 juin 2021 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	31 696	31 448	64 022	0,8%
Opérations sur titres	522	276	1 065	89,1%
Opérations de change	3 740	5 004	10 087	(25,3%)
Opérations de commerce extérieur	3 912	3 135	5 652	24,8%
Coffre-fort	31	17	42	82,4%
Études	9 575	10 912	21 606	(12,3%)
Autres	17 674	14 096	29 762	25,4%
Total	67 150	64 888	132 236	3,5%

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à 50.727 mDT contre 40.395 mDT au 30 juin 2021 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Gains nets sur titres de transaction	78	606	1 171	(87,1%)
Intérêts nets sur bons de trésor	78	606	1 171	(87,1%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	25 884	20 313	48 467	27,4%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	22 619	18 339	39 349	23,3%
Pertes sur titres de placement	3 265	1 974	9 118	65,4%
Gains nets sur opérations de change	24 765	19 476	42 004	27,2%
Résultat sur opérations de change	23 590	19 237	42 004	22,6%
Commissions sur change manuel	1 175	239	-	391,6%
Total	50 727	40 395	91 642	25,6%

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille Titre d'investissement s'élèvent au 30 juin 2022 à 41.975 mDT contre 37.458 mDT au 30 juin 2021 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	4 645	1 388	4 316	234,7%
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	27 742	29 646	57 008	(6,4%)
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	9 588	6 424	9 244	49,3%
Total en mDT	41 975	37 458	70 568	12,1%

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2022 à -259.510 mDT contre - 227.047 mDT au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(47 349)	(38 067)	(81 334)	(24,4%)
Opérations avec la clientèle	(191 487)	(174 387)	(354 897)	(9,8%)
Emprunts et ressources spéciales	(20 674)	(14 546)	(30 619)	(42,1%)
Autres intérêts et charges	-	(47)	(57)	100,0%
Total	(259 510)	(227 047)	(466 907)	(14,3%)

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de 7,7% entre juin 2021 et juin 2022, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Intérêts et revenus assimilés	429 167	390 008	829 417	10,0%
Intérêt courus et charges assimilées	(259 510)	(227 047)	(466 907)	(14,3%)
Marge nette d'intérêts	169 657	162 961	362 510	4,1%
Commissions reçues	67 150	64 888	132 237	3,5%
Commissions payées	(3 687)	(3 172)	(6 388)	(16,2%)
Commissions nettes	63 463	61 716	125 849	2,8%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	50 727	40 395	91 642	25,6%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	41 975	37 458	70 568	12,1%
Produit net bancaire	325 822	302 530	650 569	7,7%

7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(112 033)	(30 459)	(108 047)	(267,8%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(104 143)	(50 446)	(136 512)	(106,4%)
Dotations aux provisions additionnelles	(25 044)	(21 872)	(35 865)	(14,5%)
Dotations aux provisions collectives	-	-	(6 901)	-
Reprises sur provisions pour créances douteuses	25 028	35 086	100 098	(28,7%)
Reprises sur provisions additionnelles	5 578	12 307	85 395	(54,7%)
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	310	-	(100,0%)
Créances cédées à STRC ou radiées	(10 914)	(3 103)	(152 162)	(251,7%)
Créances passées par pertes	(5 571)	(5 948)	(18 801)	6,3%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	3 033	3 207	56 701	(5,4%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(7 446)	(17 829)	(30 146)	58,2%
Dotations aux provisions pour risques et charges (E*)	(8 311)	(23 096)	(36 053)	64,0%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social •	(2 613)	(4 274)	(7 602)	38,9%
Reprises de provisions pour risques et charges	1 034	6 309	8 036	(83,6%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	2 444	3 232	5 473	(24,4%)
TOTAL	(119 479)	(48 288)	(138 193)	(147,4%)

* Au 31/06/2021, ce montant englobe la dotation de l'Indemnité de Départ à la Retraite estimée selon la méthode actuarielle en retenant les paramètres de calcul modifiés issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021, et dont l'impact a été constaté en totalité sur le premier semestre 2021 pour 20 873 mD.

7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2022, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(623)	(1 429)	(11 067)	56,4%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(86)	(217)	(1 173)	60,4%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	1 625	64	(368)	2439,1%
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 531	1 237	4 429	104,6%
Reprises sur provisions pour fonds gérés	187	-	156	-
Total	3 634	(345)	(8 023)	1153,3%

7.9– Autres produits d’exploitation

La rubrique autres produits d’exploitation a atteint au 30/06/2022 un total de 3.847 mDT contre 4.909 mDT au 30/06/2021, détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Revenus des immeubles	398	1 180	2 365	(66,3%)
Intérêts sur crédits au personnel	3 442	3 729	7 701	(7,7%)
Autres produits accessoires	7	-	10	-
Total	3 847	4 909	10 076	(21,6%)

7.10– Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2022 un total de 105.487 mDT contre 100.517 mDT au 30 Juin 2021, détaillés comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Rémunération du personnel	(77 405)	(72 544)	(130 233)	(6,7%)
Charges sociales	(26 223)	(26 350)	(46 590)	0,5%
Autres charges liées au personnel	(1 859)	(1 623)	(2 901)	(14,5%)
Total	(105 487)	(100 517)	(179 724)	(4,9%)

7.11– Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont atteint au 30 Juin 2022 un total de 47.878 mDT contre 41.521 mDT au 30 Juin 2021, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Loyer	(2 168)	(2 108)	(4 046)	(2,8%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(2 620)	(2 925)	(5 508)	10,4%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(10 359)	(8 573)	(20 199)	(20,8%)
Cotisation d’adhésion Fond de garantie de dépôts	(12 396)	(11 522)	(23 052)	(7,6%)
Primes d’assurance	(805)	(811)	(1 624)	0,7%
Autres	(2 578)	(1 003)	(2 661)	(157,0%)
Impôts et taxes	(2 224)	(1 759)	(4 348)	(26,4%)
Fournitures faites à l’entreprise	(1 138)	(838)	(2 432)	(35,8%)
Rémunération d’intermédiaire et honoraire	(1 400)	(472)	(1 490)	(196,6%)
Transport et déplacement	(163)	(111)	(202)	(46,8%)
Frais divers de gestion	(12 027)	(11 399)	(23 044)	(5,5%)
Total	(47 878)	(41 521)	(88 606)	(15,3%)

7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 13.154 mDT au 30/06/2022 à contre -7.821 mDT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Gains provenant des autres éléments ordinaires	21 411	2 188	13 623	878,6%
- Plus-value de cession	-	203	669	(100,0%)
- Subvention TFP	1 580	1 380	1 380	14,5%
Autres gains*	19 831	605	11 574	3177,9%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(8 257)	(10 009)	(17 146)	17,5%
Total	13 154	(7 821)	(3 523)	268,2%

* Ce montant au 30/06/2022 englobe principalement les récupérations de produits sur créances radiées antérieurement et ce pour un montant de 15 864 md.

7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2022 à 27.323 mdt contre 40.803 mdt au 30 Juin 2021.

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Résultat fiscal	78 065	116 579	261 513	(33,0%)
Impôts sur les sociétés	(27 323)	(40 803)	(91 529)	33,0%

8- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en Juin 2022, un flux de trésorerie net négatif de 308 185 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 286 809 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 723 164 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 208 331 mDT.
- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net positif de 26 306 mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 114 320 mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 41 110 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en Juin 2022, un flux net négatif de 5 267 mDT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en Juin 2022, un flux de trésorerie net positif de 77 840 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2022, un solde de -1.213.843 contre -0.976.526 mDT au 30 Juin 2021, détaillées comme suit :

Libellé	Fin Juin 2022	Fin Juin 2021	Fin Décembre 2021	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	72 294	66 192	78 913	9,2%
BCT	(855 340)	(795 445)	(1 007 709)	(7,5%)
Banques et organismes spécialisés	28 970	44 068	(6 418)	(34,3%)
Prêts emprunts sur le marché monétaire	(468 578)	(310 406)	(47 122)	(51,0%)
Titres de transactions	8 811	19 065	4 108	(53,8%)
Total	(1 213 843)	(976 526)	(978 228)	(24,3%)

9- NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'administration du 07/10/2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

10- NOTES RELATIVES AUX OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

10.1 – Conventions et opérations nouvellement réalisées

- La STB a signé en 2022 une convention de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire, pour un montant de 15 millions d'Euros et ce dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État pour un montant global de 81.5 millions d'Euros et 25 millions d'USD.
L'encours de ce prêt au 30 Juin 2022 est de 15 millions d'Euros soit l'équivalent de 48, 400 millions de dinars.
- Courant le premier semestre 2022, les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la STB ont souscrits à l'emprunt obligataire subordonné STB 2021-1 émis par la STB pour un montant global de 100 000 millions de dinars. Le montant souscrit, à hauteur de 17 359 900 de dinars, se détaille comme suit :

Société	Catégorie	Montant
SICAV EPARGNANT	Catégorie D	3 359 900
SICAV EPA OBLIG	Catégorie D	6 000 000
STB SICAR	Catégorie A	1 000 000
STB INVEST	Catégorie D	5 000 000
Total obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées		15 359 900
MAE	Catégorie B	2 000 000
Total obligations souscrites par les administrateurs		2 000 000
Total général en dinars		17 359 900

- En vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines sociétés publiques. Ces garanties sont à hauteur de 577,198 millions de dinars.
- L'encours des dépôts à terme souscrits, courant le premier semestre 2022, par les filiales et les entreprises associées de la STB totalise, au 30 Juin 2022, un montant de 75,630 millions de dinars, réparti comme suit :

Relation	Bon de caisse	Certificat de dépôt	Dépôt à terme	Total général
IMMOBILIERE DE L'AVENUE			5 130 000	5 130 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL			4 900 000	4 900 000
STB INVEST			3 000 000	3 000 000
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT			17 500 000	17 500 000
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA EXTENSION		500 000		500 000
LA GENERALE DE VENTE GEVE		5 000 000		5 000 000
STB MANAGER		3 500 000		3 500 000
L'INVESTISSEUR STE SICAV			100 000	100 000
ACTIVOTELS		1 000 000		1 000 000
SICAV L'EPARGNANT		15 000 000		15 000 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE		16 000 000	4 000 000	20 000 000
Total en dinars	0	41 000 000	34 630 000	75 630 000

- Le montant des dividendes à percevoir des parties liées au 30/06/2022 se détaillent comme suit :

Société	Montant
SONIBANK	1 341 856
STB INVEST	1 086 111
GEVE	500 007
Pôle Compétitivité Monastir EL FEJJA	960 000
EDDKHILA	183 640
SICAV L'EPARGNANT	2 668

- Courant le premier semestre 2022, la STB cède à sa filiale STRC une enveloppe de créances d'une valeur nominale de 12,514 millions de dinars pour un prix de 1,6 million dinars.

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
- Antérieurement au 30/06/2022 et en vertu des décisions du Ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30/06/2022, ces garanties sont à hauteur de 787,746 millions de dinars.
- Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC. L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 219 499 millions de dinars dont 63 984 millions de dinars au titre des intérêts de retard.
- Antérieurement au premier semestre 2022, la STB a signé des conventions de financement en Devises avec l'État Tunisien, son principal actionnaire. L'encours de ces prêts au 30/06/2022 est de 71 666 666.66 millions d'Euros soit l'équivalent de 231,246 millions de dinars.
- Les concours accordés par la STB à l'État Tunisien, son principal actionnaire, via les ministères sont à hauteur de 278 282 de dinars (hors prêts syndiqués).
- La STB a consenti à la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, des emprunts interbancaires en devise à court terme qui s'élèvent au 30 juin 2022 à 5 millions d'Euros soit l'équivalent de 16,133 millions de dinars échu 01-04-2022 et demeurent en impayés jusqu'à ce jour.
- La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 30 juin 2022 à 560 mille USD soit l'équivalent de 1,732 millions de dinars échu le 01-03-2022 et demeurent en impayés jusqu'à ce jour.
- En vertu des correspondances parvenues en 2020, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 février 2021. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.
- Courant l'exercice 2021, la STB a conclu avec sa filiale « STB FINANCE » une convention de placement et de gestion de l'emprunt obligataire subordonné STB SUB 2021-1.

En vertu de cette convention, la STB FINANCE a perçu une commission de 0,6% du montant de l'emprunt au titre des frais de montage et de commissions de placement. Cette commission est de l'ordre de 600 000.000 dinars en HT.

Au titre de la préparation du prospectus et du montage de l'opération, STB FINANCE a perçu une commission forfaitaire de 50 000 dinars en HT.

- La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euros soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en vertu de la décision du Ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 à la conversion de l'emprunt ci-dessus cité en capital de ladite société respectivement pour 6 millions d'Euros et 3 millions d'Euros soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

Au cours de l'exercice 2020, la STB a procédé à la conversion en capital de 2,289 millions d'Euros soit l'équivalent de 5,660 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 30/06/2022 à 4 710 634,96 d'euros soit l'équivalent de 11 647 037,521 dinars.

- Suite à la souscription de la STB à l'Emprunt National 2022-1 pour un montant de 25 millions de dinars la STB a perçu une commission de placement de 250 000.000 DT. Aussi courant ce semestre la STB a souscrit à l'Emprunt National 2022-2 pour un montant de 26 millions de dinars et a perçu une commission de placement de 260 000.000 DT encaissée et comptabilisée le 6/7/2022.
- Antérieurement au 30/06/2022, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires émis par la STB.

L'encours des montants souscrits se détaille comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2021	Encours au 30/06/2022
SICAV L'EPARGNANT	7 415 560	8 349 260
SMGERT (MAG GENER ET ENTREPOT REEL)	60 000	0
STB FINANCE	350 000	237 500
STB INVEST	11 805 313	15 903 125
SICAV L'EPARGNANT OBLIGATAIRE	6 180 000	10 180 000
SICAV L'INVESTISSEUR	50 000	50 000
SICAV L'AVENIR	30 000	30 000
STB SICAR	1 600 000	2 300 000
Obligations souscrites par les filiales et les entreprises associées	27 490 873	37 049 885
STAR	19 726 000	19 467 000
Total obligations souscrites par les administrateurs	19 726 000	19 467 000
Total en dinars	47 216 873	56 516 885

- En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargne, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative au 30/06/2022 s'élève en TTC à 65 366,815 DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative au 30/06/2022 s'élève en TTC à 598,487 DT.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative au 30/06/2022 s'élève en TTC à 87 798,306 DT.
- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB FINANCE

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission à percevoir est annuelle.

- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative au 1er semestre 2022 s'élève en TTC à 6 372 DT.

- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure la fonction suivante :

- * Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque. La commission relative au premier semestre 2022 est non encore perçue (réclamation encours).

- En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCPR ESSOR FUND et FCPR STB GROWTH FUND, gérés par la STB MANAGER

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit :

- * **FCPR ESSOR FUND** une commission de 0,15% HT calculée sur la base de l'actif net du fonds au 31/12 de chaque année avec un minimum forfaitaire HT de 5 000 DT.

A ce titre la STB recevra un montant de : 10 689,056 DT en TTC pour les exercices 2019 & 2020 et un montant de : 9 287,799 DT en TTC pour l'exercice 2021. (Montant réclamé et non encore reçu)

- * **FCPR STB GROWTH FUND** une commission de 0,05% HTVA de l'actif net du fonds au 31/12 de chaque année.

A ce titre la STB recevra un montant de : 4 553,623 DT en TTC pour l'exercice 2021. (Montant réclamé et non encore reçu)

- Antérieurement au premier semestre 2022, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 30/06/2022
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 784
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 061
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 821
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 675
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 688
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 823
Fonds gérés STB 7	2006	800	736
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 124
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 568
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 733
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 530
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	10 999
Fonds gérés STB 14	2020	10 000	10 281
Fonds gérés STB 15	2021	10 000	10 456
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 234
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 263
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 754
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	362
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 229
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 503
Total en mille dinars		111 577	96 624

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- * Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- * Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- * Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au 30/06/2022, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 676,496 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

- Antérieurement à l'exercice 2022, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.
L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 30/06/2022 à 80,238 millions de dinars contre 63,344 millions de dinars au 30/06/2021.
- Antérieurement à l'exercice 2022, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage.

- Courant 2017, la STB Sécurité et Gardiennage a signé avec la STB, société mère, trois conventions portant sur la prise en charge par la STB -SG des salaires et avantages de trois gardiens de deux hôtels qui ont été acquis par la STB dans le cadre d'un règlement judiciaire.
- Au 30/06/2022, la STB SG a comptabilisé un produit de 3 836 mille dinars HTVA au titre de ces différentes prestations.
- La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer 2022 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	11 803
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	13 494
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	11 426
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	17 572
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	16 367
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	35 867
STB INVEST	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 466
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 306
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	3 720
TOTAL EN DINARS					117 021

Les comptes de dépôts à vue (créditeurs) ouverts par certaines filiales et entreprises associées accusent au 30/06/2022, un total de 27,317 millions de dinars détaillé comme suit :

SOCIETE	MONTANT
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	131 353
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT	399 673
STE TOURISTIQUE ED-DKHILA EXTENSION	3
LA GENERALE DE VENTE GEVE	83 433
STE SICAV L'EPARGNANT	3 817 037
STB MANAGER	50 434
STB FINANCE	18 192 039
STB INVERST	14 239
ACTIVHOTELS	259 333
L'INVESTISSEUR STE SICAV	333 998
SICAV AVENIR	220 385
STB SICAR	3 805 618
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL	9 259
TOTAL	27 316 804

- Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées et à ses administrateurs totalisent, au 30/06/2022, un montant de 70,761 millions de dinars, répartis comme suit :

NOM GROUPE	NOM	DEBIT EN COMPTE	Autres engagements	Total général
GROUPE STB	STE EDDKHILA	86	2 617 205	2 617 291
	MAGASINS GENERAUX		260 893	260 893
	L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE		28 786 307	28 786 307
	STB INVEST	838	0	838
	STRC GESTION LOYER HOTEL AMILCAR		7 142 457	7 142 457
	STB SICAR/FG STB 1ID	12 509	0	12 509
	TUNISIAN FOREIGN BANK		11 646 931	11 646 931
	STB MOYENS GENERAUX	172 191	0	172 191
	S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	131 892	0	131 892
TOTAL CONCOURS/FILIALES		317 516	50 453 793	50 771 309
GROUPE BELAID MONCEF	STE SUD TRADE		435 850	435 850
	STPA - STE TNE DES PROD. ALUMINEUX		1 969 815	1 969 815
	STE CHIMEX		1 548 309	1 548 309
	STE GLE DES PLASTIFIANTS		5 852 465	5 852 465
	SOMEF TUNISIE		3 081 591	3 081 591
	STE VARAT TUNISIE		2 333 985	2 333 985
	STE SIMEF ELECTRIC AUGMENTATION CAPITAL		1 101 849	1 101 849
	STE SOMEF DISTRIBUTION		396 522	396 522
	BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	560	0	560
	STAR		3 092 511	3 092 511
TOTAL ADMINISTRATEUR		560	19 812 896	19 813 456
	Secrétaire général		84 792	84 792
	Directeur général adjoint		91 368	91 368
TOTAL DIRIGANTS		0	176 160	176 160
TOTAL GENERAL		318 076	70 442 850	70 760 926

- Les rémunérations servies par la STB aux membres des organes de gestion totalisent au 30/06/2022 164 mDT.

NATURE DE LA REMUNERATION	MONTANTS NETS SERVIS (En milliers de Dinars)
JETONS DE PRESENCE (CA)	120
COMITE AUDIT	15
COMITE RISQUE	7
COMITE NOMINATION ET REMUNERATION	8
COMMISSION DES MARCHES	14
TOTAL	164

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE « STB »**

Introduction

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2022. Les états financiers intermédiaires comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2022, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration de la banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances qui se rapportent particulièrement à la justification et la réconciliation des flux et des opérations et à l'arrêté du tableau des engagements ont limité l'étendue de nos travaux d'examen limité.

2. Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens.

La banque a engagé un travail de justification et d'apurement des opérations restées en suspens qu'elle a confié à des cabinets d'expertise comptable externes. Cette action étant en cours à la date du 30 juin 2022, l'impact éventuel sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 1 à 2, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La convention relative à cette dotation signée avec l'État Tunisien en date du 9 octobre 2012 mettant à la charge de la banque la communication au Ministère des Finances, avant la fin du mois de juin de chaque année, d'un rapport portant sur les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier dûment approuvé par le conseil d'administration et certifié par les commissaires aux comptes.

Les indicateurs de rétablissement de l'équilibre financier relatifs aux exercices allant de 2012 à 2021 demeurent, à ce jour, non établis par la banque.

2. Le tableau des engagements, tel qu'arrêté par la banque au 30 juin 2022, comporte des créances envers des sociétés opérantes dans le secteur de tourisme qui connaissent des difficultés financières et structurelles. Ces créances ont été classées parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements. Le maintien desdites créances parmi les créances courantes s'est basé sur un plan de restructuration applicable pour chaque société sous réserve de règlement des impayés en intérêts avant la fin de l'exercice et aucune provision pour dépréciation de valeur n'a été constatée pour couvrir le risque de non règlement.

3. Les actifs de la banque comportent un prêt interbancaire échus non remboursé, de l'ordre de 5 millions d'Euro consenti par la STB à la société TUNISIAN FOREIGN BANK, appartenant au groupe STB. La banque a sollicité la garantie de l'état en couverture de ces impayés qui sont à hauteur de 16,334 millions de dinars (principal et intérêt).

Nous n'avons pas eu jusqu'à la rédaction du présent rapport la décision de garantie de ce prêt.

4. Les actifs de la banque comportent 14 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

Tunis, le 10 octobre 2022

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement CFA-CBC



Groupement CSL- CNH

Samir Labidi

Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Immeuble Sakaf - Bureau B 47
Tél: 71 950 252 - 71 950 158 / Fax: 71 957 296